

# l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



## LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Mes chères concitoyennes,  
mes chers concitoyens,

Je vous écris de retour de l'Assemblée générale des Maires ruraux de France qui s'est tenue les 29 et 30 mai 2021 à l'Hôtel de Ville de Lyon. Et je vous partage quelques mots du discours d'ouverture de notre Président national, Michel Fournier, maire des Voivres :

*« Vous êtes et devez rester des femmes et des hommes libres. Vivez Libres ! Avec vos armes nucléaires que sont le bon sens, la proximité et le souci de l'équité ! Servez-vous en à l'excès ! Soyez simples et directs, parlez français, patois ou local mais évitez de vouloir*

*singer cette technocratie qui dans d'autres temps porterait perruques et gilets à volants ! »*

Rien de plus à dire, les mots sont si justes. Et vous comprenez, j'en suis sûre, l'importance de soutenir cette association remarquable qui sait si bien défendre nos Communes et la Ruralité.

À la veille du mois de juin et de la levée progressive des contraintes sanitaires, je suis heureuse à l'idée de nos retrouvailles sur l'espace public de Châtel-en-Trièves. Partager des moments de convivialités nous a tellement manqué. Boire un verre ensemble à O'Talon. Découvrir un film à Ciné Châtel. Écouter un concert dans notre Église. Nous retrouver dans nos jardins partagés.

Je suis si heureuse de constater, qu'à l'heure de notre grand rendez-vous, nos nombreuses associations sont toujours debout et le cœur à l'ouvrage, belles et bien réveillées malgré la période de mise en sommeil imposée qu'elles ont traversée. Cette vitalité associative remarquable témoigne une fois de plus de notre ténacité à faire face aux

coups durs de l'histoire. Ici, à Châtel-en-Trièves, nous avons appris à prendre les choses en main et à être acteurs de notre destinée. Dans la lutte contre la fermeture de notre école. Dans l'énergie déployée à faire renaître des services de proximité. Dans notre détermination à défendre notre droit à l'urbanisme pour permettre à nos enfants de vivre au Pays. Dans notre générosité d'accueil envers les nouveaux arrivants et les porteurs de projets. Et aujourd'hui, dans la reconquête de notre vie sociale.

Je suis fière de ce que nous sommes : un village en résistance.

Quand, parfois, notre quotidien est un peu difficile, ennuyés par certains fâcheux à perruques et à gilets volants, sachez que je suis toujours confortée par cette force collective que nous incarnons ensemble et qui nous donne l'énergie de déplacer les montagnes.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un bel été !

02 EN DIRECT DE LA MAIRIE

09 VIE LOCALE

12 LE COIN DES  
ASSOCIATIONS

15 PORTRAIT DE...

16 INFORMATIONS  
DIVERSES

## BUDGET 2021

Le Conseil Municipal a adopté le 13 mars son budget principal qui va guider toute l'année ses actions.

Le budget se découpe en deux sections, « fonctionnement » et « investissement », avec pour chaque section une partie « dépenses » et une partie « recettes » :

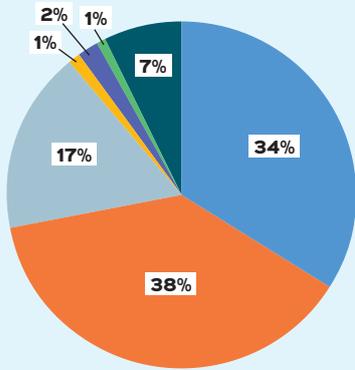
- Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la commune et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, salaire des agents de la commune, indemnités des élus...). C'est par cette section également que la municipalité conduit ses orientations politiques vis-à-vis des associations (subventions aux associations), des jeunes (bourses scolaires et cadeaux de Noël) et des anciens (Noël).
- Les recettes de fonctionnement sont principalement issues de la fiscalité (professionnelle, particuliers, pylônes, hydroélectrique, ...), des dotations de l'État, et du produit des activités de la commune (location des logements communaux, tarification des services périscolaires...)

*Comme chaque année, le Conseil Municipal a délibéré sur les taux des taxes locales : Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la Commune ne vote plus de taux pour cette taxe qui va disparaître totalement.*

*En contrepartie de cette perte, l'État a transféré une partie de la part départementale de la taxe foncière aux Communes pour compenser cette recette perdue. La Commune vote donc son taux additionné de celui du taux départemental.*

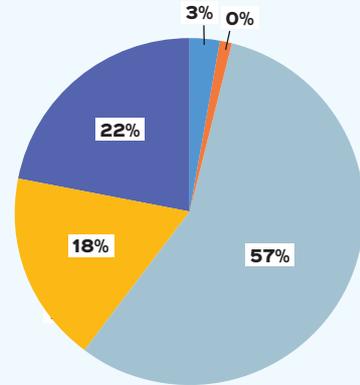
*Avec les réformes conduites depuis plusieurs années, le pouvoir de la Commune sur la détermination des taxes locales a énormément diminué. La Municipalité ne maîtrise plus que la taxe foncière (bâtie et non bâtie). La Municipalité a décidé d'augmenter de 1% les deux taxes foncières (foncier bâti 32,43% et foncier non bâti 55,11%). Cette augmentation légère permet de dégager un produit supplémentaire de 14 000 € supportés à quasi 70% par EDF qui est le plus gros contributeur de la Commune.*

- La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Elle reflète toutes les actions qui vont enrichir le patrimoine de la collectivité. Cette année, il y est notamment inscrit les travaux de réhabilitation de la cuisine collective de la Marmottière, un programme de rénovation de logement, la restructuration des locaux périscolaires de l'ancienne Cure et la finalisation des travaux du centre-bourg de Cordéac (réhabilitation du cimetière et construction de l'aire de loisirs).
- Les recettes de cette section incluent notamment les subventions que la commune sollicite auprès de ses partenaires, les emprunts qu'elle prévoit pour financer ses opérations, ainsi qu'une capacité d'« autofinancement » qui résulte d'une bonne gestion de la section de fonctionnement (épargne pour investir).



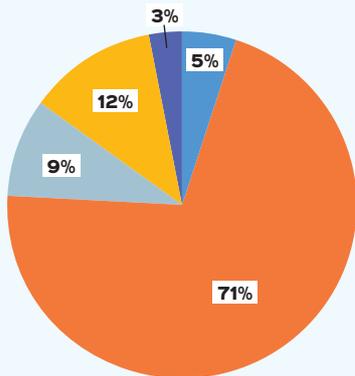
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :**  
1 022 994 €

- Charges générales - 350 702 €
- Charges de personnel - 388 025 €
- Participations obligatoires à divers organismes et indemnités des élus - 173 226 €
- Participation à la construction du réseau Fibre - 5 400 €
- Intérêts des emprunts - 21 500 €
- Dépenses imprévues - 10 000 €
- Épargne pour alimenter la section d'investissement - 74 141 €



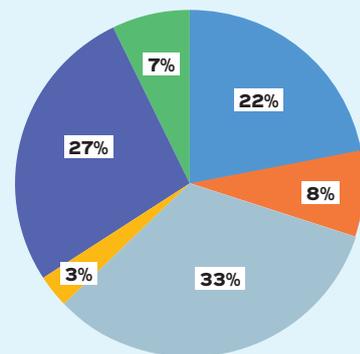
**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :**  
1 031 862 €

- Frais d'études et honoraires - 30 220 €
- Amortissements - 5 400 €
- Achat de terrain, travaux sur des bâtiments publics, installations de voirie, matériel et mobilier - 587 808 €
- Aire de loisirs et cimetière Cordéac - 184 434 €
- Remboursement emprunts - 224 000 €



**RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**  
1 022 994 €

- Services facturés par la Commune - 47 885 €
- Impôts et taxes - 723 809 €
- Dotations de l'État - 94 000 €
- Location des locaux et logements communaux - 124 600 €
- Épargne des années précédentes - 30 000 €



**RECETTES D'INVESTISSEMENT :**  
1 068 422 €

- Subventions - 238 993 €
- Récupération de la TVA - 87 121 €
- Autofinancement issu de l'épargne des années précédentes - 360 767 €
- Écritures comptables et amortissements - 29 857 €
- Emprunt et prêt relai - 302 000 €
- Épargne dégagée sur le fonctionnement 2021 - 74 141 €



## ZAA DES PEYCHIÉS ROUTE DES GOIRANDS

La création de la Zone d'Activités Agricoles des Peychiés qui a fait l'objet d'une communication dans plusieurs lettres d'information municipale est en cours, elle nous permettra d'accueillir des porteurs de projet de transformation des produits issus de l'agriculture raisonnée, dans le respect d'une charte vertueuse que nous avons rédigée et qui sera appliquée.

Le bornage du terrain communal a été réalisé par le géomètre et une voie d'accès a été créée.

Les réseaux d'eau et les fourreaux recevant les circuits électriques sont en place depuis le début du mois de mai. Enedis réalise les branchements afin d'assurer dans un premier temps l'alimentation du poulailler.

La volonté des élus a été d'installer ces réseaux par enfouissement dans une seule tranchée, ce qui au premier abord n'était pas évident pour tous. cependant devant la ténacité de notre équipe, des techniciens et des secrétaires, grâce à la bonne volonté des entreprises et des maîtres d'œuvre, c'est autour d'une table qu'il a été permis de coordonner la mise en place de ces réseaux en partant des Goirands arrivant aux Peychiés en un temps record et en réalisant une économie non négligeable pour notre budget.

**JEAN-LOUIS SERRE**  
MAIRE DÉLÉGUÉ DE CORDÉAC

## ACTE 2

# LES CRUES DU TORRENT CHALANNE

*Travaux préventifs sur le torrent de Chalanne : La Communauté de Communes du Trièves et le SYMBHI (SYndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) qui détiennent la compétence de protection contre les inondations ont conduit des premiers travaux de prévention au niveau du torrent. La municipalité reste vigilante et mobilisée sur ce sujet pour faire remonter la situation et les besoins.*

*Face à notre situation, la Préfecture n'a autorisé à faire que le strict minimum pour gérer l'urgence et assurer la sécurité des personnes et des biens. Les travaux ont donc consisté en la réalisation d'un entretien de la végétation entre le gué communal et le gué domanial, et la gestion des matériaux excédentaires sur 70 ml (mètres linéaires) en amont du gué communal dans le but de mettre en sécurité les habitations et le hameau.*

Il n'est pas dans notre propos de regretter cette première intervention, qui ne nous semble pas inutile, mais plutôt de témoigner des questionnements et des inquiétudes qui peuvent légitimement traverser l'esprit de chacun d'entre nous, et de l'ensemble des populations des communes de montagne concernées par ces mesures, face aux désordres constatés sur le lit et les berges de ce torrent, qui depuis des temps immémoriaux menace très sérieusement les biens et les personnes de notre village, vivant dans sa proximité.

Néanmoins, pour formuler cela sans ambages, très rapidement la nature est venue, dès fin avril comme pour appuyer nos réserves face à ces approches très éloignées des réalités du terrain, rappeler que la puissance des éléments naturels ne peut être contenue seulement par un simple débroussaillage des berges sur un infime tronçon de ce torrent.

Depuis la première des installations sur ses berges, bien avant la conquête romaine, là où le franchissement du torrent a sans doute permis, il y a des centaines d'années, le passage à gué à la hauteur du sommet des Guyons, les populations de notre commune ont édifié le village, installé des moulins, bâti leurs maisons. La lutte contre les débordements et une érosion forcée a été incessante. C'est pour cela que les premiers endiguements, dont il reste encore aujourd'hui des témoignages cachés dans la végétation de la rive droite, ont été confectionnés et entretenus durant des siècles.

Des années 1860 à il y a encore cinq-six ans, par le biais des actions de la Restauration des Terrains en Montagne (RTM), l'État assumait avec constance et opiniâtreté cette charge. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et cela induit des conséquences qui sont déjà très perceptibles aujourd'hui pour plusieurs raisons :

- Des moyens considérables sont nécessaires. Ils sont impossibles à supporter par une collectivité seule. Et encore moins par les riverains des cours d'eau comme l'édicte la Loi sur la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), qui prescrit que les propriétaires riverains se doivent d'entretenir les berges.
- Il y a plusieurs contradictions majeures à cette situation : demander aux riverains – qu'ils soient publics ou privés – d'entretenir les berges d'un cours d'eau, tout en interdisant de toucher au lit divaguant de celui-ci sous peine de poursuites.
- Dans le même temps, l'État a transféré cette compétence aux Communautés de Communes, sans leur en donner les moyens, moyens que ces établissements de coopération intercommunale doivent mobiliser par le biais du prélèvement d'une taxe. Autant dire que devant l'énormité de la tâche et des coûts, cela semble irréaliste.

Alors comment faire pour que notre village de Cordéac, dont les maisons groupées dans les divers lieux autour du centre-bourg sont bâties sur le cône de déjection du torrent depuis des siècles, avec sa mairie, ses infrastructures d'accueil, l'Église, l'école, vos maisons et vos jardins attenants, notre vie de village, la route départementale, et le pont qui permet le passage vers Corps, Mens et le Dévoluy (voie aujourd'hui de plus en plus fréquentée depuis la création de la sortie de l'autoroute reliant Grenoble et le pays à l'Italie par le Champsaur et Gap), ne soit dévasté comme cela l'a été il y a quelques mois lors des événements climatiques qui ont affecté les Alpes Maritimes et d'autres régions ?

Avec notre équipe, nous avons engagé une démarche de fond. Cela prendra le temps qu'il faudra, mais nous ne lâcherons pas, car il en va du devenir d'une part importante et consubstantielle à la vie de notre belle commune. Notre Maire, Fanny Lacroix, a interpellé Joël Giraud, Secrétaire d'État à la Ruralité, en personne, lors de l'Assemblée générale des Maires Ruraux de France le 29 mai 2021, à Lyon, faisant état des risques encourus auprès du torrent de Chalanne. Nous interpellons et ré-interpellons l'État, par les services de notre Préfecture, qui sait que la vie en montagne est essentielle à la vie du pays tout entier. Que ce qui n'est pas traité ici, en amont en matière de risques majeurs et de désordres sur les cours d'eau torrentiels, impacte à très court terme la vie des territoires situés en aval. Les chroniques du début du 20<sup>ème</sup> siècle montrent à maintes reprises les débordements de l'Isère et les ensablements causés par les crues du Drac et de ses affluents, mettant en péril toute l'économie et les populations de Grenoble, et il est bon de le rappeler très régulièrement.

Nous continuerons à œuvrer avec les services et l'appui des structures du Département, du SYMBHI **et de nos Élus**, afin de faire en sorte que les techniques de traitement des berges des cours d'eau soient adaptées à l'exigence du lieu, qui nécessite à l'abord du village que ne soient pas rejetées d'un revers de mains ces techniques que nos anciens ont expérimenté avec succès, jamais infirmé : la pose d'enrochements de protection qui ont fait leurs preuves. Le dogme prévaut aujourd'hui de : **« la rivière sauvage » qui s'auto-stabilise d'elle-même. Si cela peut se discuter en milieu naturel éloigné des habitations et des cultures gagnées sur les accrues de terres avec le travail et le labeur des populations durant des siècles, cela n'est pas admissible lorsque la sécurité des biens et des personnes est menacée.**

**JEAN-PIERRE AGRESTI**

1<sup>er</sup> ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

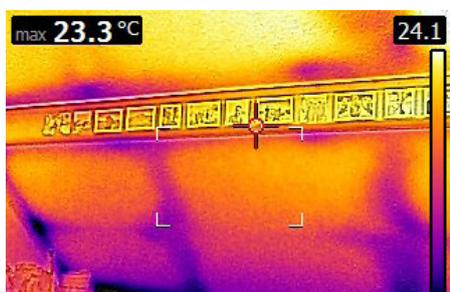
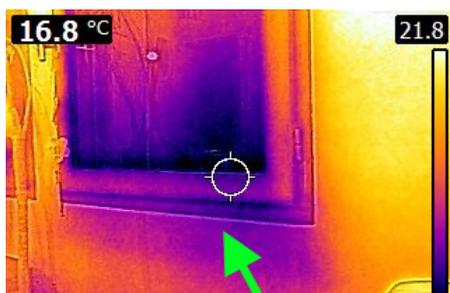


# AUTO ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE

22 propriétaires ou locataires ont été volontaires pour utiliser le kit « d'auto évaluation énergétique » de leur logement.



Exemple de fuites calorifiques (parties sombres) au niveau encadrement de fenêtre (photo ci-dessus) résolues par nouveau jointement silicone (photo ci-dessous)



Exemple de niche murale pratique et esthétique mais gourmande en calorie, remarquez l'écart de température entre l'air ambiant à l'intérieur de la pièce de 21°C et le fond de la niche à 9,8°C montrant les calories qui s'échappent vers l'extérieur sans fuite d'air, une isolation de fond résoudrait cette perte de chaleur.

Celui-ci était composé d'une caméra thermique permettant de visualiser les « fuites calorifiques » de la construction, de deux wattmètres permettant la mesure de consommation électrique d'un appareil ménager tel que réfrigérateur ou congélateur afin d'en déterminer l'état de vétusté, d'un thermomètre/hygromètre d'ambiance permettant de mesurer le taux d'humidité à la température ambiante et ainsi de déterminer si la ventilation est suffisante, d'un débitmètre pour mesurer le débit de sortie d'eau des robinets (idéalement entre 7L/mn à 12L/mn maximum) et d'un thermomètre pour mesurer la température de sortie de l'eau chaude aux robinets les plus éloignés de la source (chauffe-eau) conseillée aux environs de 50°C .

Chacun a pu prendre conscience de l'état de son logement au niveau énergétique et en déduire les améliorations potentielles possibles :

- Chauffe-eau réglé à une température trop élevée
- Débit d'eau trop important entraînant un gaspillage important d'eau et de calories
- Fenêtres et encadrements non étanches entraînant des pertes calorifiques importantes
- Isolation déficiente entraînant des ponts thermiques importants
- Taux d'humidité trop élevé démontrant un mauvais renouvellement d'air...

D'autres se sont aperçus que leur logement avait très bien vieilli et que l'amélioration pouvait encore être possible en changeant tout simplement quelques petites habitudes, ou en recourant à de nouvelles technologies comme le chauffe-eau solaire thermique permettant d'économiser de l'électricité pour produire son eau chaude sanitaire. Le soleil c'est gratuit et inépuisable ! Actuellement 12 chauffe-eaux solaires thermiques sont en fonctionnement sur Châtel-en-Trièves...

La campagne s'est terminée par une rencontre entre les participants (un peu contrariée par les obligations du Covid-19) qui ont permis des échanges fructueux pour découvrir des solutions, pour élaborer des projets d'améliorations avec les conseils de l'association KERLEA et de la Communauté de Commune du Trièves qui étaient à l'origine de cette campagne et grâce à qui, nous avons pu bénéficier gratuitement de ces deux kits « d'auto évaluation énergétique ». Qu'elles en soient ici remerciées.

Pour vos projets de rénovation, différents types d'accompagnement, voire aides techniques ou financières, vous sont proposés ; plus d'informations et conseils personnalisés peuvent vous être fournis par l'AGEDEN au 04 76 14 00 10 .

Ensuite vous serez orientés vers des dispositifs comme « MaPrimeRenov, Soliha, etc. » suivant votre profil ou le contenu de votre projet, vous permettant de bénéficier d'aides (ANAH, AEELA...). N'hésitez pas à envisager de nouveaux projets d'amélioration énergétiques.



## UNE NOUVELLE SAISON TOURISTIQUE DÉMARRE

Magalie Gonsolin a pris cette année la succession de Paule Ruelle à la gestion des gîtes du Parc Résidentiel de Loisirs (PRL) et de la chambre d'alpage de Bachilianne.

À la suite des remarques de nos hôtes et à la visite du représentant des Gîtes de France, nous avons entrepris d'améliorer le confort de nos visiteurs. Matelas des lits doubles, transats et divers accessoires ont été changés ou ajoutés dans chacun des chalets. Nous allons continuer cet effort avec notamment la décoration intérieure que l'on souhaiterait plus chaleureuse.

En ce qui concerne Bachilianne, le poêle va être remplacé et une table sera installée à l'extérieur. Nos visiteurs pourront manger dehors et profiter de la vue, installés sur les transats. Avec les intempéries que nous avons connues ce printemps, nous avons repoussé l'ouverture de la location de Bachilianne à début juin. Ce site remarquable reste un site de moyenne montagne avec tous les risques liés aux aléas climatiques. Nous avons mis en place un guide des bonnes pratiques en cas d'orage violent, fortes chutes de pluies, etc... Le maître mot dans tous les cas est de rester dans le gîte et ne pas tenter de descendre dans la vallée. À l'inverse, ne pas tenter de monter au gîte en partant de la vallée, les gués peuvent devenir brutalement très dangereux. Nous allons initier des samedis qui permettront aux estivants de rencontrer des élus autour du pot de l'amitié.

Pour la saison estivale 2021, le taux de réservation des PRL est déjà très bon et confirme la tendance de l'année dernière.

**CHRISTIAN JACQUET,**  
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ  
AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET TOURISTIQUE

## L'ÉCOLE

À l'approche de la nouvelle rentrée scolaire, qui se prépare déjà, il nous semble important de souligner l'engagement de la municipalité dans l'éducation des enfants de la commune notamment au travers de l'école.

En septembre 2021, la classe unique de Châtel-en-Trièves n'accueillera pas de CP alors que des enfants de la commune étaient supposés l'intégrer. Face à cette situation, quelque peu inquiétante, nous tenions à rappeler, combien les élus se sont investis en 2017 pour maintenir la classe unique de Cordéac face à une fermeture programmée.

Les deux communes de Cordéac et Saint-Sébastien se sont rapprochées et ont fusionné pour maintenir l'école ouverte. Les parents de Saint-Sébastien ont alors joué le jeu en scolarisant leur enfant sur la commune. Et ce fut une réussite !

La mairie a alors mis en place de nombreux services de qualité pour répondre aux besoins des familles : transport scolaire, garderie du matin, restauration scolaire en liaison chaude et froide avec le collège du Trièves, activités périscolaires le soir avec une aide aux devoirs et des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) le jeudi après-midi.

De plus, l'enseignante, Mme Dinne bénéficie d'une aide à la classe assurée par Laure et Catherine du service animation, ce qui est un atout pour les nouveaux élèves surtout en début d'année.

Au regard de tous les efforts humains et financiers consentis par la commune, chaque inscription à l'école de Châtel est un geste citoyen fort pour que perdure voire s'agrandisse l'école de notre village.

**FLORENCE BLANCHET**  
ADJOINTE, DÉLÉGUÉE À LA VIE SCOLAIRE,  
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

## PROGRAMME DE VOIRIE 2021

### PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT

57000 euros ont été votés pour ce programme : un budget en augmentation de 5000 euros, soit 8,77 %. Cette augmentation significative reflète bien la volonté du Conseil Municipal de poursuivre son effort pour l'entretien de la voirie.

Les principales opérations sont les suivantes :

- Fauchage des accotements des voies
- Élagage
- Bouchage de trous
- Déneigement
- Marquage de la chaussée dans les deux centres bourg
- Reprise d'un avaloir d'eau sur un fossé au centre bourg de Saint-Sébastien, route de la Renardière

En mars, nous avons déjà réalisé l'élagage au lamier. Nous sommes intervenus sur les chemins suivants :

- Chemin du Serre de Masserange
- Chemin de l'arboretum
- Chemin à la Grange de Morge
- Chemin de la mare des Gorres (la Peyre)
- Chemin des Côtes
- Chemin des Pelissiers
- Chemin des Girards
- Route de Chalanne (côté ouest)
- Chemin de Ribeyre
- Chemin de Trachet

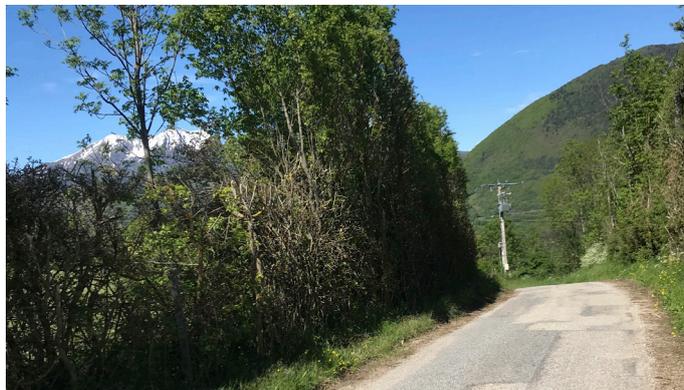
Le montant de ces travaux s'élève à 7200 euros TTC.

Nous sommes conscients que la période du mois de mars n'est pas forcément la meilleure pour ce genre de travail et risque de perturber la nidification des oiseaux.

Cette année est exceptionnelle avec la reprise qui heureusement se fait sentir. Les entreprises ont un carnet de commande bien rempli, et nous avons donc saisi cette opportunité.

Les années suivantes, nous programmerons en amont ces interventions, pour qu'elles se réalisent en fin d'été ou en automne.

### PROGRAMME D'INVESTISSEMENT



72 000 euros TTC ont été budgétés.

Les chemins concernés sont les suivants :

- Chemin de Bois Carré et extension pour desservir la future zone agricole au lieu-dit les Psychies
- Chemin du Moulin
- Chemin de la Peyre (dernière partie)
- Chemin du Loye
- Chemin des Pelissiers (à l'intérieur du hameau)

Nous pouvons prétendre à une subvention du territoire de 18 499 euros.

Le syndicat intercommunal des eaux de Saint-Jean d'Hérans - Saint-Sébastien apporte une participation de 9800 euros pour le chemin de la Peyre qui avait été en partie dégradé par les travaux d'adduction d'eau potable. Nous récupérerons la T.V.A pour un montant de 9 420 euros.

Il reste à la charge de la Commune 34 281 euros.

Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer. Cela va dépendre du résultat de l'appel d'offres qui va être lancé prochainement.

Nous envisageons aussi de lancer les opérations d'acquisition de terrain au Serre de la mule pour concrétiser le projet d'agrandissement du chemin : réflexion qui avait été engagée par l'ancienne mandature. D'autre part, nous projetons aussi d'acquérir un morceau de terrain dans la propriété de la famille Gonsolin, au hameau du vieux Cordéac, après le four communal, au carrefour du chemin des Oches, du chemin du Clos et du chemin de Barret. Ce passage est un point noir pour les engins agricoles.

Ce type de voirie n'est plus adapté à l'agriculture d'aujourd'hui. Il est indispensable de reconfigurer la voirie.

# FOCUS SUR LES TAP

(Temps d'Activités Périscolaires) de Châtel-en-Trièves  
 Pour cette année scolaire 2020/2021, les enfants de l'école ont participé à 3 cycles de TAP.

Dans un premier temps, ils ont produit 3 émissions lors d'ateliers radiophoniques. Ces émissions ont été diffusées sur les ondes de Radio Dragon, en partenariat avec l'association l'Attrape Voix.



*Le groupe des plus grands s'initie à la technique de l'interview.*



*Les plus jeunes enregistrent une histoire bruitée*



*Lors de l'écoute de l'une de leurs émissions*

Dans un deuxième temps, les enfants ont découvert de nouveaux jeux coopératifs, en intérieur et extérieur en partenariat avec l'association Jeux Rigole.



*Les jeux découverts nécessitent une grande concentration et une curiosité aiguisée de la part des enfants*

Pour cette fin d'année scolaire les enfants ont la chance de travailler avec les poneys et chevaux de la ferme Léon Ninette.



*Après observation du cheval les enfants ont restitué ce qu'ils ont appris en hippologie.*



*Les enfants ont même utilisé les outils de pansage pour nettoyer leurs chaussures!*



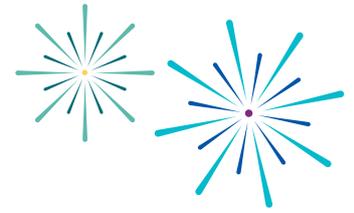
*Exercices en carrière avec les poneys.*



*Séance de coiffure!*



*Surprise pour tout le monde... La transhumance des poneys jusqu'au centre du village!*



## LE 5 JUIN À CORDÉAC

L'inauguration de l'espace de loisirs pour tous.



*Avant de couper le ruban,  
notre Maire s'est adressée  
à la population.*

*C'est sous un grand soleil que s'est déroulée la journée d'inauguration de l'aire de jeux pour enfants et de la rénovation du cimetière de Cordéac, samedi 5 juin 2021. Châtel-en-Trièves était en fête ! Rassemblant près de 200 personnes de toutes les générations, cette journée sonnait les retrouvailles après de longs mois sans festivité de village : l'occasion de partager des idées et des projets pour un avenir commun à Châtel-en-Trièves.*

### Le fruit d'un travail collectif dans lequel les enfants peuvent s'impliquer

« Cet aménagement est le fruit d'un travail collectif que nous avons su porter à plusieurs voix », a rappelé Madame le Maire, Fanny Lacroix. « Victor Vecchiato a représenté la voix de l'équipe municipale précédente qui a posé les fondations de ce beau projet. Jean-Louis Serre, actuel maire délégué de Cordéac, la parole des nouveaux élus engagés dans l'accomplissement des travaux. Et les enfants de notre classe unique de Châtel-en-Trièves qui ont été à nos côtés pour concevoir ensemble ce magnifique espace ». En effet, après de multiples discussions, c'est le thème « Jungle » qui a été retenu par les enfants de l'école de Châtel-en-Trièves : balançoire, pont suspendu, toboggan, prises d'escalade... Tout y est pour s'amuser en toute sécurité. Sans oublier le terrain de pétanque et les prochaines étapes de l'aménagement : des modules pour les vélos, des arbres pour proposer de l'ombre, etc.

Comme l'a expliqué Madame le Maire, « l'inauguration des espaces publics marque une étape importante dans la revitalisation du centre-bourg de Cordéac, mais nous ne nous arrêterons pas là ! » Prochainement, ce sont les bâtiments de l'ancienne école des garçons de Cordéac et de la Marmottière qui seront réhabilités, selon les objectifs définis en concertation avec les citoyens volontaires. Ainsi, une maison des associations et un espace pour « manger ensemble » devraient voir le jour à l'ancienne école des garçons, tandis que le projet de restauration collective prend peu à peu forme dans la cuisine de la Marmottière.

Malgré la crise sanitaire que nous venons de traverser, Châtel-en-Trièves affiche un dynamisme qui séduit bien au-delà du village. « Nous accueillons à bras ouverts de nouveaux habitants qui souhaitent venir partager notre art de vivre. Les maisons vides trouvent des acquéreurs et notre patrimoine se réhabilite, partout sur la commune. Nous accueillons des porteurs de projets dans tous les domaines. »

Entraînées par les airs du groupe Bivouac (un groupe de musique lui aussi venu récemment poser ses valises à Châtel-en-Trièves), c'est donc plein d'enthousiasme que les discussions autour des grands sujets de société ont repris en début d'après-midi, sous chapiteau, avec cette fois-ci la question de « l'esprit village ».



### « Loin de l'esprit de clocher, forts de l'esprit de village »\*

Avec la présence de David Djaïz, haut fonctionnaire, essayiste et professeur à Sciences Po Paris, plusieurs idées fortes ont émergé du débat. En voici quelques extraits de l'analyse de Jean-Louis Virat, présent également, publiée dans Médias Citoyens Diois :



« Face à la mondialisation et à l'anonymat des grandes villes, le village nous aide à sortir de nos silos. C'est un lieu de socialisation, marchand et non marchand, où il est possible à chacune et chacun d'influencer le cadre de vie. Le café-épicerie « O'Talon » en a été un sympathique témoignage ».

« Cette journée a mis naturellement en lien réflexion académique et réalisations de terrain dans cette commune de 475 habitants ».

« L'esprit village, c'est celui de l'ouverture, pas du repli, surtout au moment où l'exode urbain se fait nettement sentir. Terre d'accueil, mais à quelles conditions ? »

« Cette dimension villageoise favorise la confiance entre ces personnes qui se connaissent. Or en cette période de défiance, de « crise démocratique très grave », restaurer la confiance c'est faire le premier pas pour remettre en route le fonctionnement de la démocratie ».

\* Retrouvez l'article complet sur <https://mediascitoyens-diois.info/>

**JULIA SEKELLY**  
ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE À  
L'ALIMENTATION-SANTÉ



### LES TRAVAUX

Les requalifications de l'espace public du centre bourg de Cordéac, et l'aménagement du cimetière ont débuté en septembre comme nous vous en avons informé dans la lettre d'information municipale n° 7 de novembre dernier.

Ils se sont poursuivis de façon un peu cahotique à cause des aléas climatiques durant tout l'hiver et sont maintenant achevés. L'inauguration a eu lieu le 5 juin. Ces travaux programmés durant le mandat précédent, ont mis un peu plus de temps que prévu à se réaliser, les confinements et intempéries en ont été la cause. Les entreprises Trièves travaux et Lionet ont réalisé le réaménagement du cimetière avec toute la minutie et le respect que ce lieu impose. La création de l'aire de jeux était une opération très attendue par les enfants de l'école qui ont participé aux propositions et aux choix. Les joueurs de boules pourront s'adonner à leur sport favori puisqu'un terrain de pétanque vient compléter l'offre déjà bien pourvue par les terrains de boules à côté de la mairie annexe de Cordéac et celui de l'espace Pierre Arnaud à Saint-Sébastien. En revanche, le terrain de tennis très endommagé n'a pas pu être réhabilité. En effet malgré de nombreux contacts avec des spécialistes de ce genre de travaux, aucune entreprise n'a souhaité s'engager, et nous garantir une réparation de cet équipement. Une réfection complète du court aurait été une dépense trop importante du fait de sa faible fréquentation, et non programmé au budget de ces aménagements. Dans l'attente nous avons jugé plus raisonnable de stabiliser ce terrain et d'installer des jeux de... vélo ? Les semis de gazon n'ont plus qu'à pousser, et quelques arbres seront plantés cet automne : ce qui rendra toute sa beauté à ce lieu stratégique de notre village !

**JEAN-LOUIS SERRE**  
MAIRE DÉLÉGUÉ DE CORDÉAC

## Nouvelle association

## CHÂTEL S'AMUSE

alluis.janick@gmail.com

Pour lutter contre la morosité et être ensemble pour partager des petits moments de bonheur, nous avons eu l'idée, en 2015, de proposer aux habitants de nos deux villages (qui depuis ne font plus qu'une seule commune) de s'exprimer au travers de sketches, chansons, poésies, danses... ou de participer en filmant, photographiant, aider à la mise en scène...

Voilà maintenant 5 ans que notre petite troupe s'est constituée. Trois spectacles ont été donnés, un à la salle des fêtes de Cordéac, deux à la salle des fêtes de Saint-Sébastien. Notre 4<sup>ème</sup> spectacle a été annulé, juste avant le confinement de mars 2020. Nous avons donc mis à profit cette période difficile pour officialiser nos rencontres. Ainsi est née en janvier l'association « Châtel s'amuse », nom qui reflète bien l'état d'esprit qui nous habite.

Nos rencontres qui ont lieu régulièrement, **du mois d'octobre au mois de mars**, toujours dans la convivialité et la bonne humeur reprendrons au plus vite !

Le bureau : Présidente : Janick Labadie / Vice-Président : Gaby Pero - Secrétaire : Ginette Sauze - Secrétaire adjointe : Jackie Agresti - Trésorière : Claire Bernardi - Trésorière adjointe : Chantal Gontard - Membres du bureau : Odile Viard, Patrick Ber

## LE VILLAGE DES MARIONNETTES DE CHÂTEL-EN-TRIEVES

florence.blanchet@chatel-en-trieves.fr - Présidente



La dernière née des associations en avril 2021 pour promouvoir l'art de la marionnette en développant la culture populaire auprès de tout type de public, et menant des actions de médiation et de sensibilisation afin faire de Châtel-en-Trièves un village où la marionnette soit mise à l'honneur. Seront proposés ateliers de création de marionnettes, des expositions, des spectacles dans le cadre d'une convention avec la compagnie Talabar, installée à Châtel-en-Trièves depuis 2019. Un petit musée sis dans l'ancienne mairie de Saint-Sébastien, rebaptisé depuis Noël « La Maison des Marionnettes » héberge les créations des marionnettistes Sandrine et Marie de la compagnie Talabar : marionnettes, castelets, théâtre d'ombres, exposition photo... Il a déjà pu accueillir les enfants de la commune et leur famille lors de la distribution des cadeaux par le Père-Noël. Au printemps, l'opération a été renouvelée pour les personnes de la veille sociale. Depuis le 5 juin, ouverture à tous, trois après-midis par semaine (mercredi, samedi et dimanche) de 15h à 18h.

Cet été, Le Village des Marionnettes organise un **festival de marionnettes les vendredi 13 et samedi 14 août**. Pour cette première, cinq compagnies seront à l'honneur et proposeront des spectacles très variés et à destination de différents publics. Il y en aura pour tous les âges de 1 à 99 ans ! à Cordéac et Saint-Sébastien en privilégiant les théâtres de verdure.

Nous aurons besoin de coups de main, pour la logistique de ce festival. Si vous souhaitez, partager cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter au 06 86 78 22 39 ou au 06 89 94 40 52.

Et pour notre toute jeune association, nous souhaitons un bel avenir, en l'ouvrant dès l'automne, à tous ceux qui en auront le désir, au cours d'une Assemblée Générale où vous serez tous conviés. Nous espérons que de nombreux Châtelois auront envie de se joindre à cette aventure du Village des Marionnettes et nous vous convierons à une assemblée générale à l'automne.

DOMINIQUE ET FLORENCE POUR LE VILLAGE DES MARIONNETTES

## CINÉCHÂTEL

cine.chatel@gmail.com

Ciné Châtel , le retour !

Après un très long hiver sans cinéma , vous allez enfin pouvoir en profiter : fin juin, début juillet, c'est **LA SEMAINE CINÉ-REPRISE à Châtel-en-Trièves !** Exceptionnellement, nous enchaînons 2 programmations différentes. Nous vous proposons des films d'animation pour tous les âges Surveillez bien les panneaux d'affichage, à Cordéac, à Saint-Sébastien, et aux « quatre-chemins », ils ont hâte d'être à nouveau recouverts ! Les élèves de l'école ne seront pas oubliés non plus. Cet été, nous espérons renouveler l'expérience du plein air.

**Du 28 juin au 3 juillet, tous au cinéma à Châtel-en-Trièves !**

## L'ÉTALON BASTIEN

letalonbastien@gmail.com -  L'Étalon Bastien

Le déconfinement nous permet d'envisager de pouvoir enfin avoir le plaisir de nous retrouver.

### Le dimanche 4 juillet a eu lieu la journée des sentiers.

25 km d'itinéraires en étoile sont proposés en libre-service praticables à pied, à cheval et en VTT.

**28 et 29 août : Fête du Cheval** au centre bourg de Saint-Sébastien. Cette fête est ouverte à tous et propose diverses animations, dont une soirée dansante et spectacle équestre le samedi. Le spectacle sera assuré par les structures équestres de notre région. La carrière ainsi que le parcours en terrain varié dans le lagunage sont accessibles conformément au règlement intérieur.



## CAFÉPICERIE O'TALON

assotalon@gmail.com / 04 76 34 83 05  
www.otalon.org

### Amies, Amis de O'Talon

#### Redémarrons Notre Beau projet Cafépicerie

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons pu redémarrer les activités de notre Café, ainsi que nos activités spectacles pour se donner des occasions festives de se retrouver, de reprendre goût à un contact cordial et chaleureux, ce que nous attendions avec impatience depuis l'expérience du 22 Mai qui fut une vraie réussite. Une météo relativement acceptable, un public agréable et content de retrouver une certaine liberté et surtout un spectacle et un bar ouvert même si ce n'était pas encore le monde d'avant ( consignes sanitaires et temporelles à respecter).

En un mot, bravo ! Merci à tous les participants, ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration de l'association qui ont assuré la permanence en soutien à Caroline, l'employée attirée que tout le monde connaît et qui fait un excellent travail.

Nous avons déjà de nombreuses propositions d'artistes et de spectacles pour agrémenter les prochains week-ends estivaux. Mais nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour assurer des plages de permanence plus larges.

**Alors n'hésitez pas ! Inscrivez-vous** pour une plage, pour quelques heures sur la semaine ou le mois, ou pour participer à l'organisation des événements et à la bonne marche du Cafépicerie. Plus nombreux nous serons, plus courtes seront les plages et plus notre Asso reprendra le vrai sens tel que défini depuis sa création en 2018.

## SAINT-SEB ANIMÉ

m.labadie130@gmail.com  
 comitestseb

La pandémie du COVID-19 a mis l'association Saint Seb Animé en sommeil depuis près de deux ans, comme malheureusement beaucoup d'associations.

Cependant, la sortie du tunnel est proche. Nous ne savons pas encore si la fête du village se tiendra dans les mêmes conditions qu'à l'accoutumée. En tout état de cause, **nous espérons pouvoir organiser une petite manifestation le 22 août, suivi du feu d'artifice** déjà programmé pour ce jour là.

Dans l'attente de vous retrouver bientôt.

MATHILDE LABADIE , PRÉSIDENTE

## COMITÉ DES FÊTES DE CORDÉAC

cdfcordeac@gmail.com  
 Comité des fêtes de Cordéac

Le Comité des Fêtes de Cordéac va reprendre vie doucement. Aussi, **la fête de l'alpage à Bachillianne, le 15 août prochain, est maintenue !** Nous nous efforcerons de respecter les gestes essentiels face à la situation du moment. En espérant pouvoir proposer d'autres festivités d'ici là. Nous vous souhaitons un agréable été !

STÉPHANE GOUBET

## LE VAL D'AKOR OUVRE SES PORTES !

06 37 14 84 82

Le Val d'akor, au 415 route de Joigny, sur les hauteurs de Saint-Sébastien, est une maison familiale des Restos du Coeur inscrit dans le réseau « culture, loisirs et départs en vacances » de l'institution.

Depuis 1992, accueille un public qui n'a pas l'occasion de partir en vacances : personnes et familles des Restos du Coeur ou d'autres structures sociales, de structures d'insertion, gens de la rue, enfants avec leurs éducateurs. Le Val d'Akor possède 19 couchages.

La réouverture au public aura lieu début juin avec une nouvelle équipe en place, et une réflexion de fond qui amène le Val à s'ouvrir sur la vie locale dans la volonté forte de participer aux actions des associations, aux événements de Châtel-en-Trièves et Mens, et de travailler avec des structures locales sociales.

Bénévolat : L'équipe est composée de salariés et de bénévoles.

Le bénévolat est valorisé de différentes manières. et, permet d'être reconnu par l'État. Par exemple, nous nous inscrivons dans le parcours Pass'région pour les jeunes à partir de 16 ans : une aide financière à hauteur de 1000 € pour aider à passer le BAFA ou le permis de conduire mais aussi le Compte Engagement Citoyen (CEC) qui donne droit à jusqu'à 20h de formation par an, en fonction des heures effectuées dans les associations, ouvert à tout type de public, actifs comme retraités.

**Bienvenue chez nous, n'hésitez pas à nous contacter** au 06 37 14 84 82 si vous avez envie de collaborer, en tant que personne ou association !

## SOUS DES ÉCOLES

06 61 54 68 98

Le sou des écoles de Châtel-en-Trièves est toujours présent et continue à vivre grâce à vous, Châteloises et Châtelois. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité et votre engouement pour les différentes manifestations que nous vous proposons chaque année.

Grâce à vos contributions, les enfants ont eu le plaisir de faire plusieurs activités sportives (ski, piscine) et culturelle (impression d'un livre pour chaque enfant sur le projet et le thème de l'école de cette année la Terre Adélie). Si la crise sanitaire le permet, nous pourrions offrir une kermesse réservée uniquement aux enfants de l'école (à cause du covid) pour finir l'année en beauté.

**Les enfants et l'équipe du sou des écoles vous souhaitent un bon été** et vous disent à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

## ASSOCIATION POUR LA RÉNOVATION DU FOUR BANAL DES BAYLES

nadine.serpolet@laposte.net / 04 76 34 67 02

En 2010, les habitants du hameau ont souhaité remettre en état le Four des Bayles. patrimoine local au repertorié au Conservatoire des Hypothèques depuis 1902, voué à disparaître si rien n'était fait.

Créée en 2012, l'Association a pu acheter au dernier propriétaire connu le terrain et le four, afin d'en faire un bien propre et de réaliser la remise en état. La réalisation majeure de cette rénovation avait pour objectif principal de resserrer le lien social entre habitants et amis à travers la participation bénévole à la reconstruction, aux dons de matériel, aux prêts d'outils dans un souci de réalisation solidaire et conviviale et servir d'exemple...

Aujourd'hui, malgré les difficultés du moment, le Four est en état aussi bien dehors que dedans : il a été mis en chauffe et réagit très bien.

À ce jour, c'est l'adhésion des bénévoles qui nous permet d'avancer ainsi que la subvention annuelle de la Mairie qui, lors de la dissolution de l'association et selon nos statuts, en deviendra la propriétaire.

Les membres de notre association, en attendant des jours meilleurs pour se retrouver tous autour de pains, pizzas, quiches... remercient Alain, François, Jean-Yves, José, Serge, La Péniche et ses participants, Bruno, Nicolas, Dédé, Christian et les autres...

**N'hésitez pas à venir visiter « notre » Four**, il y a encore 6 fours banals à Saint-Sébastien.



## BIENVENUE À LUCA ET PHILIPPE



C'est au hameau des Achards, sur le chantier de rénovation d'une grande bâtisse qui comprendra leur habitation et une partie chambres d'hôte et gîte, que nous avons rencontré Luca Signor et Philippe Grandvoinet.

Après avoir envisagé un projet d'habitat groupé à Grenoble et ayant le souhait depuis plusieurs années de s'installer à la campagne, ils ont sauté le pas en réalisant leur installation dans le Trièves.

Leur activité principale sera consacrée, à partir du printemps 2022, à l'accueil touristique en chambres d'hôte ou gîte. À côté de cette activité, une grande salle est prévue pour l'animation des cours et des stages autour du yoga, Luca ayant une formation d'enseignant dans ce domaine.

Passionné par les plantes, il a également un diplôme d'herbaliste et souhaite créer un jardin de plantes médicinales. Actuellement, il expérimente ces plantations dans un jardin partagé en ville. Cet Italien est arrivé à Grenoble en 2006 pour le travail : il est chimiste et travaille actuellement dans la recherche en biologie.

Originaire de Normandie, Philippe est architecte, spécialisé dans le patrimoine, et travaille à l'École d'architecture de Grenoble en tant que directeur des études. Il envisage de reprendre une activité d'architecte libéral dès que ce chantier-ci – dont il s'est occupé – sera achevé.

Comme Luca, il est passionné de nature, de montagne et de randonnées. C'est d'ailleurs après des vacances

au gîte des Gachets qu'ils ont découvert le Trièves dont ils ont gardé de très bons souvenirs. Pour lui, la vie sociale est plus développée dans les petits villages et il trouve que ça bouge à Châtel !

Toutes les rencontres qu'ils ont pu faire et les accueils chaleureux qu'ils ont reçu dans le village les ont confortés dans l'idée de s'installer ici, après un coup de cœur pour cette maison, sa situation géographique et le climat. Lorsqu'ils l'ont achetée, celle-ci était inhabitée depuis 1919 d'après l'ancienne propriétaire, et ne possédait que l'arrivée d'eau !

Les travaux ont démarré en décembre 2019 mais le confinement a fait prendre du retard aux entreprises locales qui interviennent sur ce chantier.

Soucieux de rénover cette maison en tenant compte de son caractère traditionnel, ils ont demandé et obtenu le label de la Fondation du Patrimoine. Le projet a également une dimension environnementale avec la création d'un système d'assainissement autonome par phytoépuration (filtre de roseaux) et la récupération de l'eau de pluie.

Dans les mois à venir, pour terminer les travaux et préparer l'ouverture des chambres d'hôte, Luca sera en congé sabbatique et Philippe va privilégier le télétravail. Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune et une belle réussite !

## AVIS DE NAISSANCE

Le 16 juin la petite Lina est venue agrandir la famille de Jessy, Émilie et Jérôme BARBE.

### NUMÉROS UTILES

**Pompiers**..... **18**

**Gendarmerie**..... **17**

**SAMU**..... **15**

Mairie..... **04 76 34 92 79**

Pharmacie de garde..... **3915**

SIAD..... **04 76 34 67 83**

ADMR..... **04 76 34 66 67**

Conseil en dehors des heures  
d'ouverture des cabinets médicaux..... **08 10 15 33 33**

Assistante sociale (M<sup>me</sup> Pietra)..... **04 76 34 64 94**

PMI (protection maternelle et infantile)..... **04 76 34 64 94**

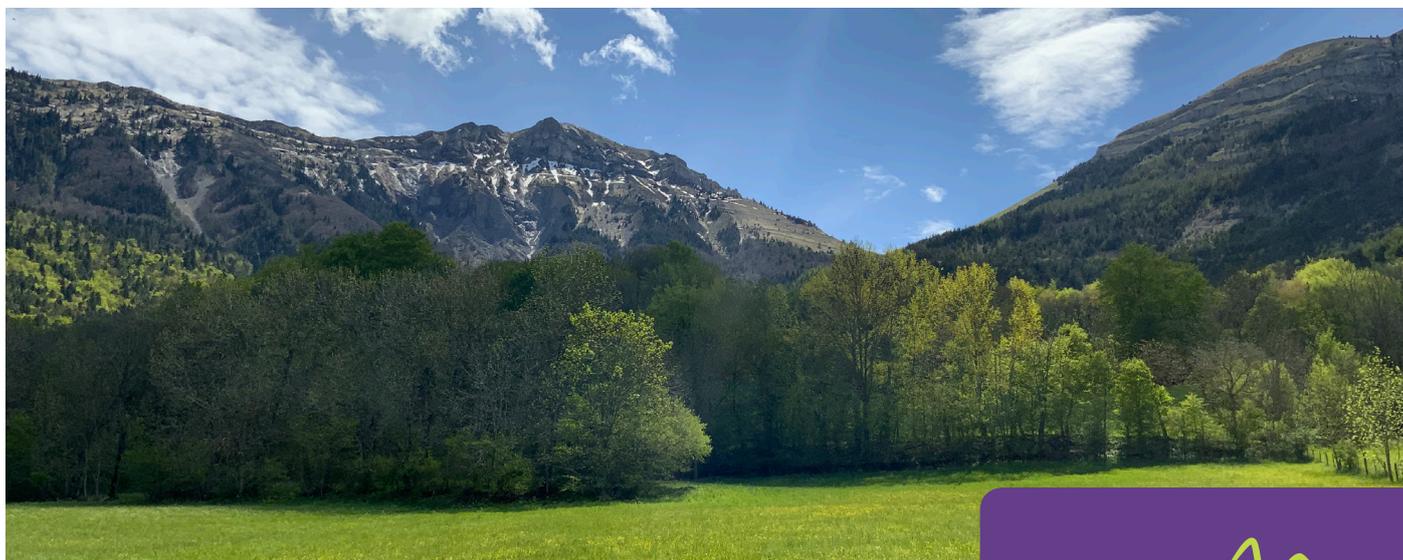
Conseillère en économie sociale et familiale.... **04 76 34 64 94**

Communauté de communes..... **04 76 34 11 22**

## ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**

Laisser votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.



Directrice de la publication : Fanny Lacroix / Comité de Rédaction : Florence Blanchet, Alexia Guillet, Christian Jacquet, René Barthalay / Ont aussi participé à ce numéro (textes et photos) : J.P. Agresti, H. Labadie, J-L. Serre, D. Vétier, M. Bois, M. Bosse, Laure Gherrabti, N. Rossi, P. Gonsolin, D. Patruno, Catherine Arnaud... et les associations de la commune / Mise en page : S. Basso / Imprimerie : Mairie de Châtel-en-Trièves



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES – 04 76 34 92 79  
accueil@chatel-en-trieves.fr – www.chatel-en-trieves.fr

l'écho du  
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°8  
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES  
ISSN 2681-7802